



Panorama affaires publiques des actualités du monde de la santé Semaine du 12 janvier 2026

INFOS ET CHIFFRES CLÉS

Mme Marion CINALLI, jusqu'alors directrice générale de la Fondation des hôpitaux, a été nommée directrice générale de la Fondation Droit d'Enfance.

M. Cyrille ISAAC-SIBILLE, député (Démocrate) du Rhône, co-président de la mission d'évaluation et de contrôle des lois de financement de la Sécurité sociale (MECSS), a été nommé parlementaire en mission sur la prévention primaire en santé.

Mme Valérie DELAHAYE-GUILLOCHEAU, présidente du conseil d'administration de l'ANSM, se voit confier la présidence du Comité de déontologie des ministères chargés des Affaires sociales.

Mme Laurie SOFFIATI, jusqu'ici directrice du département Télésanté et Innovation numérique de la CNAM, est nommée directrice France de Nabla.

EN RÉSUMÉ

Médecins libéraux : Plusieurs centaines de médecins libéraux de bloc opératoire sont partis de Paris pour un exil symbolique de trois jours à Bruxelles, dans un contexte de grève des médecins libéraux à laquelle la quasi-totalité des organisations a appelé du 5 au 15 janvier.

Projet de loi finances pour 2026 vidé de ce que le Premier ministre Sébastien LECORNU tranche entre recours au 49.3 ou aux sa substance par les députés, en attendant ordonnances

Les députés voudraient presser le Premier ministre Sébastien LECORNU de prendre une décision pour dénouer l'interminable feuilleton budgétaire entamé en octobre dernier qu'ils ne s'y prendraient pas autrement. Après avoir examiné les articles de la première partie du texte concernant les collectivités locales, – qui avaient été appellés en priorité par le gouvernement –, ils ont entamé mercredi soir et poursuivi hier, l'examen des articles fiscaux les plus clivants du texte. Et commencé à vider de sa substance cette première partie du PLF, aucune majorité n'étant en mesure de se dégager dans l'hémicycle pour faire émerger des compromis.

Désinformation / santé : La ministre de la Santé Stéphanie RIST a dévoilé les grandes lignes de sa stratégie de riposte face à la désinformation en santé devenue "massive", "jusqu'à menacer l'existence même des systèmes de santé tels que nous les connaissons", selon Mme Dominique COSTAGLIOLA, épidémiologiste et biostatistienne, et MM. Hervé MAISONNEUVE, médecin en santé publique, et Mathieu MOLIMARD, professeur de pharmacologie clinique. Par conséquent, elle "appelle une réponse systémique, transversale et déterminée", selon la ministre qui a annoncé une phase "nécessaire" d'écoute et de consultation citoyenne, via des enquêtes et études d'opinion, et la création d'un "Comité citoyen" de 27 personnes, qui tiendra des assises mi-février.

Complémentaires santé : "Il y a une vraie problématique de faisabilité" du gel des cotisations des complémentaires santé en 2026 ; voté par le Parlement dans le cadre du PLFSS pour 2026, il est "inopérant", a indiqué le président de la Mutualité Eric CHENUT, s'opposant à l'interprétation de son auteur, le député (PS) de l'Essonne Jérôme GUEDJ. Si des appels de cotisations ont déjà été effectués en janvier incluant des hausses, les mutuelles, assureurs et organismes paritaires "peuvent les rectifier sur d'autres mois", a-t-il récemment indiqué. "D'une certaine manière, le Conseil constitutionnel n'a pas retoqué cette disposition ce qui peut laisser présumer qu'elle est effectivement constitutionnelle et qu'elle pourra bien s'appliquer", a ajouté hier devant le Sénat déclaré la ministre déléguée chargée de l'Autonomie et des Personnes handicapées Charlotte PARMENTIER-LECOQ. Les complémentaires santé doivent rencontrer le gouvernement le 30 janvier, pour examiner la manière dont le gel pourra ou non être appliqué ; elles envisagent désormais de déposer une question prioritaire de constitutionnalité, voire un recours devant la justice européenne.